



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de la Santé

Bulletin des travaux

Mercredi 11 mai 2011

La commission s'est réunie à 10 h 15 sous la présidence de M. Bea Diallo, président.

- 1. Proposition de résolution relative à l'encadrement de la publicité sur l'alcool en vue de la limiter**, déposée par M. Serge de Patoul, Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Isabelle Molenberg, Mme Fatoumata Sidibé, Mme Gisèle Mandaila et M. Philippe Pivin
29 (2010-2011) n° 1

Rapporteuse : Mme Béatrice Fraiteur

Décision

- Avec l'assentiment général des membres de la commission, la proposition de résolution est retirée par ses auteurs.

- 2. Proposition de résolution relative au rôle de la Commission communautaire française dans le cadre de la prévention de l'alcoolisme incluant l'incompatibilité entre les messages de prévention et les pratiques commerciales en matière d'alcool**, déposée par M. André du Bus de Warnaffe, M. Serge de Patoul, Mme Olivia P'tito et M. Jacques Morel
40 (2010-2011) n° 1

Décisions

- Mmes Béatrice Fraiteur et Catherine Moureaux ont été désignées en qualité de corapporteuses.
- La commission a entendu l'exposé de M. André du Bus de Warnaffe, premier signataire de la proposition de résolution, et a procédé à la discussion générale.

- La commission a examiné et adopté les référents, les considérants et les points du dispositif de la proposition de résolution.
 - Les 3 premiers considérants et le premier référent ont été adoptés à l'unanimité des 10 membres présents.
 - Le deuxième référent, moyennant une correction technique, a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
 - Les 6 derniers considérants ont été adoptés à l'unanimité des 10 membres présents.
 - Les 6 points du dispositif ont été adoptés à l'unanimité des 10 membres présents.
- La commission a adopté l'ensemble de la proposition à l'unanimité des 10 membres présents.
- Il est fait confiance au président et aux corapporteuses pour l'élaboration du rapport.

3. Divers

- Suite à la demande de l'asbl Modus Vivendi d'être entendue par la commission, celle-ci décide d'accepter et propose d'entendre également des représentants de la Plate forme de réduction des risques liés à l'usage de drogue.
- Le président de la commission enverra une demande en ce sens à la présidente du Parlement, lorsque les groupes politiques auront fait connaître le nom des représentants qu'ils souhaitent auditionner.

Prochaine réunion : à fixer.

Membres présents : Mme Dominique Braeckman, MM. Serge de Patoul (remplace Mme Béatrice Fraiteur), Bea Diallo (président), André du Bus de Warnaffe, Mme Gisèle Mandaila (supplée Mme Martine Payfa), MM. Pierre Migisha, Jacques Morel, Mmes Catherine Moureaux, Olivia P'tito, Jacqueline Rousseaux.

Membres absents : M. Jacques Brotchi, Mmes Béatrice Fraiteur (remplacée), Anne Herscovici, Martine Payfa (suppléée).

Etaient également présents à la réunion : M. Benoît Cerexhe (ministre) et Mme Dominique Maun (cabinet de M. Benoît Cerexhe).